

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

PRENEZ AVIS que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Magog qui se tiendra, à 19 h 30, le lundi 17 mai 2021, la trésorière de la Ville déposera le rapport financier consolidé de la Ville de Magog au 31 décembre 2020 et le rapport de l'auditeur indépendant en conformité avec les décrets et arrêtés ministériels en vigueur.

Donné à Magog, le 6 mai 2021.

M^e Sylviane Lavigne,

Greffière